



Lundi 29 janvier 2024

## Temps forts de la session d'hiver 2024 de l'APCE

Photos: Services du Parlement / Sophie Golay

La première partie de la session de 2024 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) s'est tenue à Strasbourg du 22 au 26 janvier 2024. Il s'agissait de la première session de la nouvelle législature avec la nouvelle composition de la délégation.

L'Assemblée a élu un nouveau président, un nouveau commissaire aux droits de l'homme et des juges à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) des pays suivants : Bulgarie, Lituanie et Luxembourg. Elle a également mené un débat selon la procédure d'urgence sur la situation des enfants en Ukraine.

### Table des matières:

**1. Temps forts de la session**

**3. Interventions de membres de la DCE**

**2. Particularités du point de vue de la DCE**

**4. Nouveaux mandats pour les membres de la DCE**



Séance de préparation les 9 et 10 janvier 2024 à Neuchâtel

## 1. Temps forts de la session

---

À l'ouverture de la session, l'Assemblée a élu un nouveau président en la personne de **Theodoros Rousopoulos** (Grèce, EPP), qui devient ainsi le 35<sup>e</sup> président de l'APCE et le premier de nationalité grecque. Le mandat du président dure un an, avec possibilité de réélection pour une année supplémentaire.

### Non-ratification des pouvoirs de la délégation parlementaire de l'Azerbaïdjan

Au début d'une partie de session, les pouvoirs des délégations nationales doivent être soumis à l'Assemblée pour approbation. La pleine participation d'une délégation aux travaux de l'Assemblée dépend de la ratification des pouvoirs. Les pouvoirs peuvent être contestés par d'autres membres de l'APCE pour des raisons formelles ou substantielles. Après d'intenses discussions au sein de la commission de suivi, l'Assemblée a décidé de ne pas ratifier les pouvoirs de la délégation azerbaïdjanaise. L'Assemblée a exprimé de sérieuses inquiétudes quant à la capacité du pays à organiser des élections libres et équitables, à la séparation des pouvoirs, à la faiblesse du pouvoir législatif par rapport au pouvoir exécutif, à l'indépendance de la justice et au respect des droits de l'homme. Par cette décision, l'Azerbaïdjan reste certes membre du Conseil de l'Europe, mais les droits de la délégation à l'Assemblée parlementaire sont pour l'instant suspendus. La délégation azerbaïdjanaise pourra reprendre ses activités au sein de l'Assemblée si les conditions prévues par le règlement sont remplies.

### Développements récents au Proche-Orient

Lors d'un débat émotionnel, l'APCE a condamné « sans équivoque et avec la plus grande fermeté » l'attaque du Hamas et d'autres milices contre Israël le 7 octobre 2023, que rien ne peut justifier à ses yeux. Estimant qu'Israël a le droit de se défendre dans cette situation, l'Assemblée s'est néanmoins montrée consternée par le nombre croissant de victimes civiles dans la bande de Gaza. Dans une résolution basée sur un rapport de **Piero Fassino** (Italie, SOC), elle a appelé à un cessez-le-feu permanent et à la reprise des efforts en vue de trouver une solution politique, à condition toutefois que les otages israéliens soient immédiatement libérés.

Interventions de **Pierre-Alain Fridez**  
et de **Damien Cottier**



Alfred Heer lors du débat sur les développements récents au Proche-Orient / © Conseil de l'Europe

## Débat selon la procédure d'urgence sur la situation des enfants Ukrainien

L'Assemblée a tenu un débat d'urgence sur la situation des enfants d'Ukraine transférés ou déportés de force dans les territoires temporairement occupés de l'Ukraine, dans la Fédération de Russie et en Bélarus. La première dame d'Ukraine, **Olena Selenska**, s'est adressée à l'Assemblée par vidéo conférence et a demandé le soutien des États membres du Conseil de l'Europe pour retrouver et rapatrier les enfants déplacés illégalement. Le gouvernement ukrainien estime que plus de 19 500 enfants ont été déportés ou déplacés de force.



Intervention du conseiller national  
**Niklaus-Samuel Gugger** (M-E, ZH)



Hannes Germann

## Élection d'un nouveau commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Le 24 janvier 2024, l'Assemblée a élu **Michael O'Flaherty** (Irlande) au poste de commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Michael O'Flaherty prendra ses fonctions le 1er avril 2024.

La ou le Commissaire aux droits de l'homme est une institution non judiciaire, indépendante et impartiale, créée en 1999 par le Conseil de l'Europe pour promouvoir la prise de conscience et le respect des droits humains dans les 46 États membres qu'il compte. Elle ou il est élu par l'APCE sur une liste de trois candidates et candidats établie par le Comité des ministres et exerce un mandat non renouvelable de six ans.

## Élection de juges à la CEDH

L'Assemblée a élu **Stéphane Pisani** (Luxembourg) et **Gediminas Sagatys** (Lituanie) ainsi que **Diana Petrova Kovacheva** (Bulgarie) en tant que juges à la CEDH. Chaque État membre a un juge à la CEDH, qui ne représente cependant pas son État. Les juges sont élus par l'APCE pour un mandat de neuf ans non renouvelable. Actuellement, le juge suisse à la CDEH est Andreas Zünd.



Valérie Piller Carrard

## 2. Particularités du point de vue de DCE

### Candidature de l'ancien conseiller fédéral Alain Berset au poste de secrétaire général du Conseil de l'Europe

Les membres de la DCE se sont entretenus avec l'ambassadeur **Claude Wild**, représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, au sujet de la candidature de l'ancien conseiller fédéral **Alain Berset** au poste de secrétaire général du Conseil de l'Europe. Les membres de la délégation se félicitent de la nomination d'**Alain Berset** et soutiennent sa candidature à l'unisson. Ils sont convaincus que la Suisse présente un excellent candidat, ce qui démontre l'importance qu'elle accorde au Conseil de l'Europe. **Alain Berset** s'est rendu à Strasbourg pour participer à de premières rencontres informelles et s'est également entretenu avec la délégation.

### Vice-présidence de l'APCE

À l'ouverture de la session de janvier, l'Assemblée a élu ses 19 vice-présidents et vice-présidentes. En règle générale, la Suisse a droit à une vice-présidence tous les cinq ans pendant deux ans. L'année dernière, ce mandat a été exercé par **Sibel Arslan** (Les Vert-e-s, BS). Pour l'année 2024, **Pierre-Alain Fridez** (PS, JU) a été élu à la vice-présidence.

### Prévention de la maltraitance envers les enfants dans les institutions publiques

Sur la base d'un rapport de **Pierre-Alain Fridez** (PS, JU), l'Assemblée a adopté sans opposition une résolution appelant les États membres du Conseil de l'Europe à présenter des excuses officielles et formelles aux victimes d'actes de maltraitance, d'hier et d'aujourd'hui, dans des institutions publiques, religieuses ou privées, à poursuivre et à sanctionner les auteurs de ces actes, à indemniser les victimes et à créer des lieux de mémoire sur la maltraitance institutionnelle. Le rapport fait référence à l'exemple de la Suisse, où le Conseil fédéral s'est excusé auprès des victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et a versé une contribution de solidarité. Le débat en séance plénière a été suivi d'une conférence de presse avec Guido Fluri, l'initiateur de la fondation "Justice Initiative", ainsi qu'avec des victimes de Roumanie, d'Allemagne, d'Espagne et du Portugal. Ces dernières ont témoigné des mauvais traitements qu'elles ont subis dans leur enfance dans les institutions les plus diverses. Le représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, l'ambassadeur **Claude Wild**, et le président de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, **Simon Moutquin** (Belgique, SOC), ont également participé à la conférence de presse.



Pierre-Alain Fridez

## Migration et asile pendant les campagnes électorales

Sur la base d'un rapport de **Pierre-Alain Fridez** (PS, JU), l'Assemblée a adopté une résolution sur le thème de la migration et de l'asile en campagne électorale et des conséquences sur l'accueil des migrants et leurs droits. Dans ce document, elle a exprimé sa préoccupation concernant l'intensification d'un traitement partiel et partial de la question des migrations et de l'asile lors des campagnes électorales, qui légitime des programmes politiques visant à entraver l'accès des migrants à leurs droits. La résolution fait des propositions pour promouvoir un débat sur la migration et l'asile qui soit en accord avec les principes du Conseil de l'Europe.



Sibel Arslan

Présentation du rapport par  
**Pierre-Alain Fridez**



**Pierre-Alain Fridez** de l'APCE sur son rapport sur le thème de la migration et de l'asile ([youtube.com](https://www.youtube.com))



### 3. Autres interventions de membres de la DCE

#### Rôle de l'OCDE depuis l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

L'Assemblée élargie se réunit en séance plénière tous les deux ans. Elle se compose de l'APCE, des délégations des parlements nationaux des États membres de l'OCDE non-membres du Conseil de l'Europe et d'une délégation du Parlement européen. Elle s'est penchée sur le rôle de l'OCDE et de ses initiatives pour atténuer les tendances négatives de la mondialisation dans le nouveau contexte résultant des crises actuelles, telles que la pandémie de COVID-19 et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. Dans une résolution, elle a demandé à l'OCDE d'intensifier ses travaux dans les domaines de l'emploi des jeunes, de l'éducation, de la santé publique, de la formation et des retraites décentes.

#### Allégations de torture systémique et de peines ou traitements inhumains ou dégradants dans les lieux de détention en Europe

Sur la base d'un rapport de **Constantinos Efsthathiou** (Chypre, SOC), l'APCE a adopté une résolution qui demande la mise en place de mesures renforcées pour combattre les traitements cruels et dégradants et les peines disproportionnées dans les lieux de détention en Europe.



Interventions des conseillers nationaux **Damien Cottier** (PLR, NE), pour le groupe ALDE, et **Pierre-Alain Fridez** (PS, JU)



Intervention du conseiller national **Roland Büchel** (UDC, SG)



Niklaus-Samuel Gugger, Marianne Binder-Keller

## Compte rendu de l'observation des élections législatives du 17 décembre 2023 en Serbie

Intervention de **Pierre-Alain Fridez** (PS, JU)

### Discours devant l'Assemblée :

**Daniel Risch** (Premier ministre) et Dominique Hasler (ministre des Affaires étrangères, présidente du Comité des Ministres), Liechtenstein

Question de **Roland Büchel** (UDC, SG) à Daniel Risch

Question de **Roland Büchel** (UDC, SG) à Dominique Hasler

**Nikos Christodoulides**, président de Chypre

Question de **Damien Cottier** (PLR, NE)

**Jakov Milatović**, président du Monténégro

Question de **Damien Cottier** (PLR, NE)

## 4. Nouveaux mandats pour les membres de la DCE

**Damien Cottier** a été élu président de la sous-commission sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme.



Damien Cottier

**Pierre-Alain Fridez** a été élu vice-président de la sous-commission du Prix de l'Europe.



Pierre-Alain Fridez